

RAPPORT D'ÉVALUATION

Domaine Sciences humaines et sociales
pour le prochain contrat 2019-2023

Université Paris Descartes
Université Paris Diderot

CAMPAGNE D'ÉVALUATION 2017-2018
VAGUE D

Rapport publié le 01/03/2019



Pour le Hcéres¹ :

Michel Cosnard, Président

Au nom du comité d'experts² :

Thierry Michot, Isabelle Tapiero,
co-Présidents

En vertu du décret n°2014-1365 du 14 novembre 2014 :

¹ Le président du Hcéres "contresigne les rapports d'évaluation établis par les comités d'experts et signés par leur président." (Article 8, alinéa 5) ;

² Les rapports d'évaluation "sont signés par le président du comité". (Article 11, alinéa 2).

PRÉAMBULE

Les universités Paris Descartes et Paris Diderot sont deux établissements appartenant à la communauté d'universités et établissements Université Sorbonne Paris Cité (ComUE USPC) pour lesquelles l'évaluation du projet pour le domaine de formation Sciences humaines et sociales (SHS) a été mutualisée dans ce rapport. L'USPC est un regroupement universitaire associant 4 universités, 5 autres établissements et 5 organismes de recherche couvrant l'ensemble des champs de la connaissance, représentant environ 10 000 chercheurs et enseignants et 120 000 étudiants. L'USPC s'organise autour de quatre pôles thématiques constitués autour de grands champs disciplinaires : Humanités, arts, lettres et langues ; Sciences exactes et technologie ; Sciences sociales ; Sciences de la vie et de la santé.

Cette évaluation est réalisée dans le contexte particulier de la construction de la future Université de Paris réunissant à partir de 2019 les universités Paris Descartes, Paris Diderot ainsi que l'Institut de Physique du Globe. La structuration de cette future université étant en cours de réalisation, les établissements concernés ne sont pas aujourd'hui en capacité de définir précisément la future politique de leurs champs de formation. Aucune concertation n'est perceptible en SHS, et en particulier dans le domaine de la Psychologie, dans les documents déposés par les établissements. Aussi, contrairement aux autres domaines de formation, ce rapport est séparé en deux parties distinctes, chacune traitant des formations de chaque établissement.

UNIVERSITÉ PARIS DESCARTES

PRÉSENTATION

L'Université Paris Descartes présente son projet d'offre de formation découpée en trois champs qui recoupent trois domaines de formation : Droit, économie, gestion (DEG), Sciences humaines et sociales (SHS) et Sciences, technologies, santé (STS). Si le domaine Arts, lettres et langues (ALL) semble absent de l'établissement, c'est parce que les formations qui en font habituellement partie ont été intégrées dans le champ SHS.

Le champ SHS comprend un total de 29 formations dont 5 licences (LI), 9 licences professionnelles (LP) et 15 masters (MA). Ces formations couvrent les sciences humaines et sociales dans un sens très large allant de la didactique des langues aux sciences et techniques des activités physiques et sportives (STAPS).

Plus précisément, les licences sont les mentions *Psychologie*, *Sciences de l'éducation*, *Sciences du langage*, *Sciences sociales* et STAPS (cette dernière appartenant également au champ STS).

Les LP sont les mentions *Intervention sociale : accompagnement de publics spécifiques*, *Intervention sociale : accompagnement social*, *Métiers de la communication : chef de projet communication*, *Métiers de la forme*, *Métiers de l'animation sociale, socio-éducative et socioculturelle*, *Métiers du livre : documentation et bibliothèques*, *Métiers du livre : édition et commerce du livre*, *Métiers du numérique : conception, rédaction et réalisation* (appartenant également au champ STS) et *Service à la personne*.

Les masters sont les mentions *Création artistique*, *Didactique des langues*, *Psychologie*, *Psychologie clinique*, *psychopathologie et psychologie de la santé*, *Psychologie de l'éducation et de la formation*, *Psychologie : psychopathologie clinique psychanalytique*, *Psychologie sociale, du travail et des organisations*, *Risque et environnement* (appartenant également au champ STS), *Sciences de l'éducation*, *Sciences du langage*, *Sciences sociales*, *Sociologie*, *STAPS : activité physique adaptée et santé*, *Métiers de l'enseignement, de l'éducation et de la formation* (MEEF), *encadrement éducatif et MEEF, pratiques et ingénierie de la formation*.

Toutes les formations présentées le sont dans le cadre de la nomenclature nationale. Sur les 29 formations citées ci-dessus, 5 ne seront pas analysées dans le présent rapport : la LP *Métiers du numérique : conception, rédaction et réalisation* qui sera regardée dans le champ STS, le master *Didactique des langues* car sa fiche est présentée dans l'offre de formation de l'Université Sorbonne Nouvelle – Paris 3, le master *Risque et environnement* car sa fiche est présentée dans le champ STS et les deux masters MEEF déposés par Sorbonne Université.

AVIS SUR LES FORMATIONS PROPOSÉES

Si l'on compare l'offre de formation présentée pour le projet à celle présentée lors du bilan, on constate quelques changements. L'offre en licence est la même. En licence professionnelle, l'offre passe de six à neuf mentions, avec la création de la LP *Métiers du numérique : conception, rédaction et réalisation*. Les LP *Service à la personne* et *Métiers de la forme* apparaissent dans le tableau comparatif de l'offre de formation comme étant en reconduction mais elles n'ont fait l'objet d'aucune évaluation (ce qui est normal car elles n'ont ouvert qu'en 2017). L'offre en master est celle qui a évolué le plus. Premièrement, la mention *Psychologie* qui comportait dix spécialités pour l'ancien contrat a été scindée en cinq mentions, de sorte à offrir une meilleure lisibilité en adoptant l'intégralité de la nomenclature nationale concernant la discipline. Le master *Sciences sociales* a lui aussi été scindé en deux mentions : *Sciences sociales* (comprenant cinq parcours) et *Sociologie* (deux parcours). Cette restructuration paraît plus conforme à la réalité du contenu des formations et promet un potentiel important pour l'insertion professionnelle des étudiants. Enfin, on note la création de deux mentions : *Risque et environnement* (examiné dans le champ STS) et *STAPS : activité physique adaptée en santé* qui comporte deux parcours.

La plupart des mentions font très peu de commentaires dans la case prévue pour la réponse concernant la prise en compte des résultats de l'évaluation externe dans les fiches de présentation des mentions. Pour les LI et LP, on peut noter un développement commun à presque toutes les mentions concernant l'association au

projet DECLIC (Découvre, Explore, Construis ta licence) permettant une flexibilité non seulement dans les rythmes d'apprentissage des étudiants mais également dans leurs parcours de formation. Ces informations sur ce projet, bien que pertinentes, ne pourront certainement pas régler les taux très élevés de poursuite en master dans les trois LP en renouvellement (qui étaient indiquées dans les points d'attention lors du bilan : LP *Métiers de la communication : chef de projet communication*, LP *Métiers du livre : documentation et bibliothèques*, et LP *Métiers du livre : édition et commerce du livre*). Si la finalité de ces LP est bien de favoriser une insertion professionnelle rapide des étudiants, le rapport mentionne que des difficultés d'ordre sociétal et politique entravent ces possibilités, le devenir professionnel des étudiants engageant d'autres acteurs que l'université elle-même, tels que les milieux socio-économiques, les entreprises, ainsi que les étudiants eux-mêmes restant libres de leur choix de poursuivre ou non en master. Il est à noter cependant que les étudiants de LP empruntent la plupart du temps des formations en alternance ou en apprentissage, ce qui demeure cohérent avec leur projet professionnel porté en licence.

Le bilan relatif aux deux mentions *Métiers du livre*, incitait les responsables à proposer une seule mention avec un tronc commun et des parcours types différenciés, ce qui permettrait certainement de renforcer la lisibilité de la formation, et de mettre en valeur son originalité. Cependant, des éléments complémentaires pertinents ont mis en avant le fait que ces deux mentions devaient rester distinctes au regard des métiers pour lesquels ces formations préparaient et de leur référentiel de compétences bien spécifique. Une des mentions *Édition et commerce du livre*, est une formation en apprentissage, et l'autre mention *Bibliothèques et documentation*, une formation initiale classique, en relation avec des partenaires institutionnels pour la plupart publics, et dont les fonds restent limités pour proposer des contrats d'apprentissage.

Les deux grandes restructurations de la mention *Psychologie* en cinq mentions et de la mention *Sciences sociales* en deux mentions sont les bienvenues car elles améliorent la lisibilité et la cohérence de l'ensemble.

On peut s'interroger sur le renouvellement du master *Création artistique*, pour ce qui concerne son intitulé. En effet, sa finalité est la formation d'art thérapeutes. Le contenu de la formation ne semble donc pas correspondre à un master de création artistique. La non lisibilité de cet intitulé avait déjà été soulignée au bilan (tant par les responsables de la mention eux-mêmes que par le comité d'expertise) mais la demande de changement d'intitulé n'avait pas pu se concrétiser. Cette demande de dérogation à la nomenclature pour un intitulé du genre *Arts-thérapie* est donc à réitérer car cet intitulé sera bien plus adapté à la finalité de la formation.

AVIS SUR LE PILOTAGE ET SUR LES DISPOSITIFS OPÉRATIONNELS

Les principaux dispositifs proposés par l'Université Paris Descartes le sont dans le cadre du projet DECLIC, élaboré par les établissements d'USPC dans le cadre de l'appel du PIA3 « nouveaux cursus à l'université ». Il est souhaité que ces dispositifs généraux proposés soient suffisamment performants et nombreux pour pallier le manque d'actions plus spécifiques en lien avec chaque formation.

Les observations générales et communes aux différents domaines portent sur différents points.

La professionnalisation des formations en licence (LI et LP) avec la mise en place d'un e-portfolio dans tous les domaines du champ, qui permettra de prendre en compte l'approche par compétences, de mettre en place une plus grande individualisation des parcours avec une offre modulaire fondée sur des parcours spécifiques, ainsi qu'un dispositif d'orientation active initiale renforcée. Cette mise en place conduira certainement à un suivi beaucoup plus adapté aux compétences des étudiants en lien avec chaque formation.

Concernant le devenir des diplômés de LP, DECLIC prévoyait un décroisement entre LI, LP et DUT, pouvant conduire à renforcer la poursuite d'études des étudiants en master, mais il reste essentiel que les étudiants de LP puissent s'insérer rapidement dans le monde du travail au vu de leur orientation, et que ce point reste pour l'université un objet de grande vigilance.

Pour les masters, un lien fort formation-recherche en articulation avec les écoles doctorales, le renforcement de nombreux cursus professionnalisants par la mise en apprentissage de certains masters ainsi qu'une modularisation des masters pour accueillir plus de public de formation tout au long de la vie (FTLV).

Une ouverture internationale des formations (LI et MA) sera proposée avec pour objectif de se déployer selon deux axes parallèles : un parcours international dès la première année de licence avec une plus grande formation en langues étrangères ce qui favorisera la mobilité sortante, ainsi qu'une transformation d'enseignements disciplinaires en anglais pour favoriser la mobilité entrante.

L'internationalisation des masters sera également accrue par le développement de cours en anglais, la volonté de créer de nouveaux masters internationaux et la remise en route du programme de bourses de mobilité.

Une politique accrue des langues basée sur un enseignement sur objectifs spécifiques sera mise en place, ce qui est une très bonne initiative.

Il est également envisagé de mettre en place des conseils de perfectionnement à un niveau plus élevé que celui de la mention (secteur, champ ou domaine, la question reste en suspens) pour travailler sur l'articulation à un niveau macro des différents diplômes. Ces conseils ne remplaceront cependant pas ceux du niveau de la mention, et ceci est un choix judicieux. Cette double auto-évaluation des formations permettra d'optimiser la qualité des formations à deux niveaux complémentaires.

Il est enfin envisagé une meilleure communication des résultats des enquêtes d'insertion professionnelle ce qui manquait dans pratiquement toutes les mentions ainsi qu'une décentralisation pour améliorer les taux de réponse des étudiants.

La construction prévue en 2019 de la future Université de Paris regroupant les universités Paris Descartes et Paris Diderot et l'Institut de Physique du globe ne permet pas d'avoir des éléments de politique de pilotage des domaines de formation. La politique de pilotage reste donc à définir dans le cadre de cette restructuration qui pourra prendre la forme d'une co-construction, à partir d'établissements différents, pour une politique de pilotage commune et stabilisée. Cependant, des éléments sur le pilotage des domaines de formation auraient été un atout pour comprendre la pertinence du périmètre du domaine SHS, qui inclut des formations qui sembleraient mieux intégrées dans d'autres domaines (notamment les formations LI et MA STAPS plus cohérentes dans le domaine STS que SHS), de même que le master *Risque et environnement* qui aurait tout intérêt à être en STS. Il est à noter cependant la difficulté d'intégrer dans un périmètre donné des formations à vocation pluridisciplinaires qui sont à cheval sur plusieurs domaines.

LES FORMATIONS

Intitulé de la mention	L/LP/M	Établissement(s)	Remarque(s)
Psychologie	L	Université Paris Descartes	
Sciences de l'éducation	L	Université Paris Descartes	
Sciences du langage	L	Université Paris Descartes	
Sciences sociales	L	Université Paris Descartes	

STAPS	L	Université Paris Descartes	
Intervention sociale : accompagnement de publics spécifiques	LP	Université Paris Descartes	
Intervention sociale : accompagnement social	LP	Université Paris Descartes Université Paris 13	
Métiers de la communication : chef de projet communication	LP	Université Paris Descartes	Les points soulignés lors de l'évaluation (en particulier le taux de poursuites d'études trop élevé en master exigeant de repenser le positionnement de cette formation) doivent faire l'objet d'une grande vigilance et <i>a minima</i> , d'une évaluation à l'occasion de l'accréditation de l'offre de formation de l'université cible.
Métiers de la forme	LP	Université Paris Descartes	
Métiers de l'animation sociale, socio-éducative et socioculturelle	LP	Université Paris Descartes	
Métiers du livre : documentation et bibliothèques	LP	Université Paris Descartes	Les points soulignés (en particulier le taux de poursuites d'études trop élevé en master exigeant de repenser le positionnement de cette formation) doivent faire l'objet <i>a minima</i> , d'une évaluation à l'occasion de l'accréditation de l'offre de formation de l'université cible.
Métiers du livre : édition et commerce du livre	LP	Université Paris Descartes	Les points soulignés (en particulier le taux de poursuites d'études trop élevé en master exigeant de repenser le positionnement de cette formation) doivent faire l'objet <i>a minima</i> , d'une évaluation à l'occasion de l'accréditation de l'offre de formation de l'université cible.
Service à la personne	LP	Université Paris Descartes Université Paris 13	
Création artistique	M	Université Paris Descartes Université Sorbonne Nouvelle – Paris 3	Intitulé portant à confusion, à modifier pour un intitulé spécifique, comme <i>Art thérapie</i> .

Didactique des langues	M	Université Paris Descartes Université Sorbonne Nouvelle – Paris 3 Inalco	
Psychologie	M	Université Paris Descartes	
Psychologie clinique, psychopathologie et psychologie de la santé	M	Université Paris Descartes	
Psychologie de l'éducation et de la formation	M	Université Paris Descartes	
Psychologie : psychopathologie clinique psychanalytique	M	Université Paris Descartes Université Paris Diderot Université Paris 13	
Psychologie sociale, du travail et des organisations	M	Université Paris Descartes	
Sciences de l'éducation	M	Université Paris Descartes	
Sciences du langage	M	Université Paris Descartes Université Sorbonne Nouvelle – Paris 3 Inalco	
Sciences sociales	M	Université Paris Descartes	
Sociologie	M	Université Paris Descartes	
STAPS : activité physique adaptée et santé	M	Université Paris Descartes Université Paris-Est Créteil	

UNIVERSITÉ PARIS DIDEROT

PRÉSENTATION

Le projet de formation de l'Université Paris Diderot dans le domaine Sciences humaines et sociales (SHS) comprend 16 formations et évolue sensiblement. On passe ainsi de 6 à 8 mentions de licences. Cinq mentions sont reconduites : *Géographie et aménagement* ; *Histoire* ; *Psychologie* ; *Sciences du langage* ; *Sociologie*. S'y ajoutent trois demandes de création de bi-licence : *Histoire – Géographie* ; *Histoire – Anglais* ; et *Histoire – Allemand*. Ces trois mentions se situent hors du cadre de la nomenclature nationale des mentions de licence.

Concernant les masters, deux mentions conservent leur intitulé actuel : *Métiers des études, du conseil et de l'intervention* ; *Sciences du langage*. Cinq mentions sont proposées avec un changement d'intitulé : *Énergie* (nouvel intitulé du master *Approche interdisciplinaire des énergies de demain*) ; *Géographie, aménagement, environnement et développement* (nouvel intitulé du master *Géographie et sciences des territoires*) ; *Histoire, civilisations, patrimoine* (nouvel intitulé du master *Histoire et civilisations comparées*) ; *Psychopathologie clinique psychanalytique* (nouvel intitulé du master *Psychologie*) ; *Sciences sociales* (nouvel intitulé du master *Sociologie et anthropologie*). Enfin une mention est demandée en création hors du cadre de la nomenclature nationale : *Histoire et philosophie des sciences*.

AVIS SUR LES FORMATIONS PROPOSÉES

L'offre de formation proposée par l'Université Paris Diderot en SHS est variée et de haut niveau scientifique. Elle permet une spécialisation progressive et a une bonne attractivité en licence comme en master. Elle propose de nombreuses spécialités au niveau master permettant une insertion ciblée et/ou une poursuite d'études vers le doctorat. Ainsi, les objectifs des formations proposées sont bien définis, cohérents et adaptés aux métiers visés. Les équipes pédagogiques sont solides, équilibrées, dynamiques et efficaces, et permettent un pilotage efficient. Les formations proposées ont une bonne ouverture au monde professionnel et il existe une réelle politique de professionnalisation. L'articulation formation-recherche est très bonne.

A contrario, la place de l'international, favorisée par un enseignement d'une langue étrangère obligatoire dès la première année de licence (L1), pourrait encore être renforcée, principalement au niveau des échanges internationaux. De même, l'usage du numérique reste peu développé. La composition des conseils de perfectionnement est souvent inégale et mériterait d'être harmonisée en incluant de façon systématique étudiants et professionnels. Les compétences ne sont pas toujours suffisamment bien identifiées et il existe un manque d'informations sur l'évaluation des enseignements et sur les passerelles possibles.

Avec pour objectif général d'apporter aux étudiants les connaissances et compétences nécessaires à leur insertion professionnelle et/ou leur poursuite d'études en cursus de master (pour les licences) ou doctoral (pour les masters), la contribution de l'Université Paris Diderot à l'organisation du domaine SHS répond pour partie aux remarques et suggestions formulées lors de l'évaluation du Hcéres. Toutefois, l'absence de dossier projet à l'échelle de la ComUE et le contenu généralement peu détaillé des fiches des mentions ne permettent pas d'apprécier pleinement les évolutions mises en place dans la nouvelle architecture d'offre de formation. Il est notamment difficile d'identifier clairement la politique de l'établissement en termes de périmètre scientifique et professionnel. Celle-ci préserve l'interface entre les SHS et les sciences de la vie, les sciences exactes et les sciences de l'Univers. Pour cela, des partenariats pertinents sont développés par certaines formations avec d'autres établissements de la ComUE, ainsi qu'avec l'Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne, qui concernent à la fois des aspects scientifiques et le positionnement dans le territoire. En outre, des relations sont développées avec des partenaires socioéconomiques. Certains responsables de formation et de composante de l'université ont su développer un positionnement original, du niveau régional au niveau international, s'appuyant notamment sur des équipes d'enseignants-chercheurs de haut niveau, et reconnues dans leurs domaines. C'est surtout vrai au niveau des mentions de master, conciliant souvent excellence disciplinaire et approche interdisciplinaire. Cependant, le partage d'expérience entre les responsables des différentes formations (en particulier, de niveau équivalent) permettrait d'harmoniser certaines pratiques et de renforcer la culture d'appartenance commune à un même domaine au sein de l'université. Ce partage permettrait également à certaines formations d'apparaître moins isolées d'autres mentions similaires

proposées par des universités proches et/ou partenaires. Au bilan, ces relations et partenariats semblent davantage pensés à l'échelle des formations qu'à l'échelle globale de l'université. Surtout, une identité de champ reste à créer, décloisonnant les formations.

La reconduction des cinq mentions de licence semble logique, mais n'obère pas de quelques difficultés pour deux d'entre elles, qui devront faire l'objet de changements effectifs : *Psychologie* ; *Sciences du langage*. Les éléments apportés pour la licence *Psychologie*, dans la droite ligne des observations fournies par l'établissement, ne permettent de modifier que partiellement les remarques formulées dans le rapport d'évaluation. Malgré les informations apportées sur l'évolution de la maquette de formation, la formation dispensée par cette licence apparaît moins généraliste que ce que l'on pourrait attendre, avec des déséquilibres entre les différents domaines de la psychologie, au bénéfice de la psychologie clinique et de la psychopathologie, davantage prises en considération que la psychologie cognitive, la psychologie du développement, la psychologie sociale et la neuropsychologie. En l'état de la proposition, cette formation reste donc quelque peu problématique. Les porteurs gagneraient à en accentuer le caractère généraliste, tout en conservant dans un parcours tout ou partie du programme de formation de l'actuelle licence. Il ne s'agirait pas de supprimer l'actuelle qualité de la formation, mais de permettre à des étudiants ayant d'autres projets de pouvoir choisir d'autres champs de la psychologie. L'attractivité de la formation n'en serait que plus forte. La licence *Sciences du langage* correspond quant à elle à une troisième année de licence (L3) suspendue. Bien que la justification présentée sur la fiche descriptive puisse paraître pertinente au niveau de l'établissement, cette structuration ne respecte pas le cadre national des formations. Une solution alternative pourrait consister à regrouper les différentes licences de *Sciences du langage* de la ComUE en une seule mention, dont la L3 de l'Université Paris Diderot constituerait l'un des parcours de troisième année. Il s'agira de repenser cette formation à l'occasion de la structuration de la future Université de Paris réunissant à partir de 2019 les universités Paris Descartes, Paris Diderot ainsi que l'Institut de Physique du Globe, par exemple autour d'un portail d'entrée de L1 dont les sciences du langage seraient l'un des piliers.

La création des trois bi-licences hors du cadre de la nomenclature nationale des mentions de licence pourrait être envisagée pour répondre à des formations spécifiques. Or l'examen des fiches descriptives de ces trois formations montre qu'il s'agit plus de parcours classiques complémentaires de mentions existantes que de créations *ex-nihilo*. L'établissement gagnerait donc à intégrer ces bi-licences sous forme de parcours dans des mentions existantes (par exemple, un parcours *Histoire - Anglais* dans la mention *Histoire*, ou encore des parcours de mentions *langues, littératures et civilisations étrangères et régionales (LLCER)*). Cette structuration préserverait l'organisation pédagogique des bi-licences tout en répondant au souci légitime de lisibilité évoqué par les responsables.

Concernant les masters, les intitulés des mentions sont soit reconduits pour deux d'entre eux, soit mis en conformité avec les arrêtés de nomenclature, à l'exception des masters *Métiers des études, du conseil et de l'intervention* et *Histoire et philosophie des sciences*. Le master *Psychologie : psychopathologie clinique psychanalytique* conserve un certain nombre de défauts structurels (en particulier, seulement un quart des enseignements dispensés sous forme de cours, et le reste en séminaires), ce qui lui confère une identité qui reste discutable au regard des attendus de master. Pour autant, son nouvel intitulé lui donne une visibilité plus conforme aux contenus proposés et lui retire le caractère de formation problématique.

Enfin, l'absence de dossier projet ne permet pas d'estimer si les formations s'inscrivent pleinement dans la future politique de l'établissement. La même remarque vaut à l'échelle de la ComUE USPC. On imagine bien la pertinence des formations proposées dans les environnements recherche, économiques et culturels. D'ailleurs, l'évaluation avait relevé ce point positif : les formations sont très bien positionnées au regard des autres universités parisiennes. Leur attractivité est bonne et le nombre de candidatures est élevé. Les formations attirent également de nombreux étudiants qui proviennent d'autres universités françaises ou étrangères (point fort du master *Psychologie*). *A contrario*, on ne peut que regretter que des échanges ne soient pas déjà formalisés entre les universités Paris Descartes et Paris Diderot pour rapprocher des mentions portant le même intitulé dans un processus de fusion.

AVIS SUR LE PILOTAGE ET SUR LES DISPOSITIFS OPÉRATIONNELS

En l'absence de dossier projet, l'avis sur le pilotage n'a pu se fonder qu'à partir des quelques éléments mentionnés dans les fiches formation.

La capacité de coordination des formations et/ou de mutualisation(s) des enseignements et des équipes pédagogiques ne peut pas être ici anticipée. En effet, aucune information ne permet d'appréhender les processus qui seront co-construits dans le cadre ou en absence de la future Université de Paris. On peut supposer qu'à l'instar des formations actuelles, le pilotage des formations reposera sur des équipes pédagogiques dynamiques, équilibrées et assez diversifiées, avec une répartition satisfaisante des enseignants-chercheurs et des professionnels non universitaires. En revanche, les quelques éléments fournis permettent de percevoir un pilotage privilégié par formation et par UFR, plus que par l'université, cette dernière essayant de trouver un équilibre en négociant avec les composantes des contrats d'objectifs et de moyens.

Cela se traduit actuellement par l'absence apparente des étudiants et des diplômés dans le pilotage de la plupart des formations existantes. Les questions de management de la qualité ne peuvent être évaluées. En particulier, les procédures d'autoévaluation des formations semblent relever des formations elles-mêmes, plus que d'un dispositif à l'échelle de l'établissement. Il en est de même de l'analyse des forces et faiblesses en matière d'attractivité et de réussite. Bien qu'une politique soit annoncée par la présidence à partir de trois axes généraux (développer l'attractivité en augmentant la visibilité ; améliorer l'interface avec les partenaires économiques ; soutenir les pratiques pédagogiques innovantes et les nouvelles formes d'apprentissage), on a du mal à percevoir les dispositifs à l'échelle de l'université. La lecture des fiches formation renforce cette perception, certains items étant remplis de façons très diverses, en particulier pour ce qui concerne la rubrique des modalités de formation. Cela dénote, du moins en apparence, un déficit de pilotage des formations au niveau de l'établissement qui ne semble pas avoir réellement tenu compte des recommandations du Hcéres sur ce point.

LES FORMATIONS

Intitulé de la mention	L/LP/M	Établissement(s)	Remarque(s)
Géographie et aménagement	L	Université Paris Diderot	
Histoire	L	Université Paris Diderot	
Histoire – Géographie	L	Université Paris Diderot	Création. Intitulé hors nomenclature Avis réservé : l'examen des fiches de description fait apparaître des parcours classiques qui pourraient prendre place dans les mentions existantes. Cette structuration préserverait l'organisation pédagogique tout en répondant au souci légitime de lisibilité.
Histoire – Anglais	L	Université Paris Diderot	Création. Intitulé hors nomenclature Avis réservé : l'examen des fiches de description fait apparaître des parcours classiques qui pourraient prendre place dans les mentions existantes (parcours <i>Histoire – Anglais</i> dans la mention <i>Histoire</i>). Cette structuration préserverait l'organisation pédagogique tout en répondant au souci légitime de lisibilité.

Histoire - Allemand	L	Université Paris Diderot	Création. Intitulé hors nomenclature Avis réservé : l'examen des fiches de description fait apparaître des parcours classiques qui pourraient prendre place dans les mentions existantes. Cette structuration préserverait l'organisation pédagogique tout en répondant au souci légitime de lisibilité.
Psychologie	L	Université Paris Diderot	Les points soulevés par l'évaluation (part des enseignements dédiés à la seule psychologie clinique trop importante pour une mention à l'intitulé généraliste) doivent faire l'objet d'une réflexion globale en Psychologie à l'horizon de l'accréditation de l'offre de formation de l'université cible.
Sciences du langage	L	Université Paris Diderot	Les points soulevés par l'évaluation (parcours suspendu) doivent faire l'objet d'une réflexion globale sur l'offre de formation en sciences du langage à l'horizon de l'accréditation de l'offre de formation de l'université cible.
Sociologie	L	Université Paris Diderot	
Énergie	M	Université Paris Diderot	
Géographie, aménagement, environnement et développement	M	Université Paris Diderot	
Histoire, civilisations, patrimoine	M	Université Paris Diderot École nationale supérieure d'architecture Paris Val-de-Seine	
Histoire et philosophie des sciences	M	Université Paris Diderot	Création. Intitulé hors nomenclature
Métiers des études, du conseil et de l'intervention	M	Université Paris Diderot	Intitulé hors nomenclature
Psychologie : psychopathologie clinique psychanalytique	M	Université Paris Diderot Université Paris Descartes Université Paris 13	
Sciences du langage	M	Université Paris Diderot Université Sorbonne Nouvelle - Paris 3	
Sciences sociales	M	Université Paris Diderot	

OBSERVATIONS DES ÉTABLISSEMENTS

Réponses de l'université Paris Descartes sur l'évaluation de ses formations par le HCERES

L'université Paris Descartes a pris connaissance avec un grand intérêt du rapport du HCERES concernant les formations dans les différents domaines DEG, SHS et STS et remercie vivement les auteurs du travail qu'ils ont accompli. Les réponses spécifiques à l'évaluation sont groupées ci-dessous par domaine et précédées d'éléments de contexte général ainsi que d'une réponse transversale aux remarques sur les licences professionnelles (LP).

Réponses et remarques communes

Contexte

Cette évaluation intervient à un moment très particulier de la trajectoire de l'université Paris Descartes puisque dans quelques mois elle va fusionner avec l'université Paris Diderot pour devenir l'université de Paris qui va également intégrer l'Institut de Physique du Globe de Paris.

Cette collision des calendriers a provoqué des interférences avec le processus d'évaluation, à plusieurs titres, ce qui appelle quelques explications :

- ▶ la nouvelle offre de formation va être déployée en septembre 2019 dans les établissements actuels (Descartes et Diderot), mais deviendra au 1er janvier 2020 celle de la future université de Paris. On est donc dans une articulation compliquée où les établissements qui vont être accrédités ne sont pas celui qui mettra en œuvre *in fine* l'offre de formation proposée ;
- ▶ la construction de l'université de Paris est un chantier considérable. A la différence d'un grand nombre de fusions d'universités qui se sont réalisées ces dernières années, les multiples recouvrements thématiques entre les deux universités obligent à un travail d'harmonisation et de co-construction beaucoup plus profond ;
- ▶ l'organisation interne de la future université en trois grandes Facultés (regroupements d'UFR) est en cours d'élaboration. Dans chaque domaine, les projets stratégiques de ces facultés sont en cours de construction par les équipes des deux universités qui se rapprochent. En termes de calendrier l'évaluation HCERES est arrivée un peu trop tôt, en tout cas avant la finalisation de ces projets. Sur plusieurs sujets, les équipes de direction ont délibérément voulu laisser à ces équipes la main sur la construction de leur futur projet et ne pas imposer un cadrage fort en amont, même si de nombreuses discussions ont eu lieu pour encourager la convergence des pratiques.

Quelques remarques des évaluateurs pointent des sujets où la convergence/coordination reste à améliorer. Nous en avons conscience, mais il nous a semblé prématuré de forcer le système, dans une période de construction d'un nouvel établissement et d'élaboration de ses projets.

Poursuites d'études importantes après les LP

La problématique de la poursuite d'études ne peut être de la seule responsabilité de l'IUT ou de l'université et des équipes pédagogiques. Elle est en effet d'ordre politique et sociétal, et engage d'autres acteurs parmi lesquels les entreprises, les milieux socioéconomiques et les étudiants eux-mêmes qui restent libres de leur choix et de leur projet. Au quotidien, nous les sensibilisons sur la possibilité qu'ils ont, au regard des compétences acquises, de s'inscrire dans une démarche d'insertion, et sur le fait que s'ils souhaitent suivre un master, ils pourraient le faire après quelques d'années d'expérience professionnelle dans le cadre de la formation tout au

long de la vie. En outre, aucun membre d'équipe pédagogique n'est autorisé à écrire des lettres de recommandation pour tel ou tel master. Plus globalement et plus fondamentalement, la totalité des Licences professionnelles de l'UT de Paris et celles des autres composantes de l'Université est toujours et déjà pensée selon un principe de professionnalisation et par là d'insertion professionnelle. Pour preuve notamment : les contenus et pratiques pédagogiques, la participation de professionnels, les projets tutorés, l'apprentissage par la pratique, la multiplicité des mises en situation professionnelle, l'approche compétences. Aussi ces enjeux font-ils l'objet d'une vigilance et d'une constante auto-évaluation de notre part. Enfin, il est de tradition d'opposer poursuite d'études et insertion professionnelle, une opposition binaire qui cache la nécessaire complexité de la situation, des problématiques et des enjeux associés. S'il y a poursuite d'études de certains étudiants de LP, celle-ci emprunte massivement et quasi exclusivement la voie de l'apprentissage et de l'alternance qui est une forme d'insertion professionnelle : les étudiants ont un contrat de travail et relèvent du code du travail comme tout collaborateur d'entreprise et acteur du monde socio-économique.

Secteur DEG

Problèmes de lisibilité que pourraient entraîner la coexistence d'une licence d'Economie et d'une licence d'Economie et Gestion.

Une réflexion est effectivement engagée par les équipes pédagogiques pour proposer des intitulés plus clairs pour chacun de ces diplômes, peut être dérogatoires par rapport à la nomenclature.

Demande d'intitulé dérogatoire pour la LP = métiers du tourisme : commercialisation des produits touristiques et management européen des produits touristiques

Le remarque est pertinente et la demande de dérogation est retirée.

Faiblesse du nombre d'Enseignants Chercheurs en Gestion

L'université Paris Descartes a bien conscience des tensions qui existent sur les enseignants de gestion et en tient compte dans sa politique de recrutement. Des actions ont d'ores et déjà été engagées à la rentrée 2018 en particulier à l'ut et seront également menées pour les rentrées prochaines.

Volume horaire de la LP Sécurité des biens et des personnes dont le volume horaire serait en dessous des pratiques habituelles

Il ne semble pas que le volume horaire soit en dessous des pratiques habituelles. Par exemple, la licence professionnelle Sécurité des biens et des personnes de l'Université d'Avignon propose pour 2018-2019 un programme de 350 heures de cours et 109 heures pour le projet tuteuré, soit 459 heures, tandis que la même licence à l'Université Paris Descartes comprend 324 heures de cours et 120 heures pour le projet tuteuré, soit 444 heures au total.

Au demeurant, les contraintes de l'alternance rendent très difficile l'augmentation du volume horaire. Si la durée des examens est ajoutée aux heures de cours, le volume de la licence s'élève à plus de 480 heures et remplit presque entièrement le temps disponible pour la formation (environ 6 heures par jour, deux journées par semaine, du début de septembre d'une année à la fin de juin de l'année suivante, sauf trois semaines de vacances et les jours fériés).

S'il paraît exclu d'augmenter la durée des cours dispensés en présentiel, il reste la possibilité de recourir à l'enseignement à distance. Ainsi, pour l'année 2018-2019, dix heures d'enseignement à distance en Anglais ont été ajoutées au second semestre.

Intitulé dérogatoire de la mention de Master « Droit international et droit européen »

Cette appellation avait été demandée pour deux raisons :

- ▶ la présence de cours de droit européen avec des TD dans les formations proposées ;
- ▶ un affichage ouvert pour permettre une évolution des parcours de la mention.

Si ces raisons ne semblent pas suffisantes, la demande d'intitulé dérogatoire peut effectivement être retirée

Faiblesse des effectifs attendus en Économie de la Santé

Les effectifs du Master 2 oscillent depuis 2014 autour de 15 étudiants par an, en moyenne. Ces effectifs n'ont rien de faible et semblent tout à fait adaptés à un suivi personnalisé. A la rentrée 2018 il y a 21 étudiants en M1 et 17 en M2

Master Management : faible nombre d'EC de gestion, faible nombre d'intervenants professionnels, faible internationalisation des parcours.

Le faible nombre d'intervenants professionnels est sans doute dû au fait que 2 professeurs associés, donc professionnels de base, font une grande partie de leur service au sein de ce master en M1 et M2.

De plus un travail est effectué en faveur de l'internationalisation : deux cours sont enseignés totalement en anglais et des cours enseignés en français demandent dans le cadre de l'évaluation des étudiants des rendus de projets en anglais. (par exemple dans le cadre du cours Innovation et système d'information un projet est demandé aux étudiants : vous occupez la fonction d'assistant de gestion dans une organisation ou entreprise comprenant plusieurs sites ou filiales ; l'établissement dans lequel vous travaillez est de type moyenne organisation ; il s'agit d'un établissement rattaché à un groupe international ; il vous est demandé d'améliorer une partie du tableau de bord concernant un aspect jugé prioritaire pour 2018 ; vous disposez d'un mois pour préparer un compte-rendu auprès de la direction au siège international (présentation orale, plus support diaporama) ; le manager de votre site vous demande de limiter à 10 minutes votre intervention, en langue anglaise, et de soigner particulièrement votre présentation en étant clairs, précis, concis. Le rendu est un fichier vidéo de 10 mn.)

Enfin bien entendu les stages obligatoires en M1 et en M2 peuvent avoir lieu à l'étranger.

Faible nombre d'EC impliqué dans les équipes pédagogiques de mentions fortement professionnalisées

Un réel effort est fait à ce sujet mais il est vrai que le taux d'encadrement du domaine DEG étant historiquement faible par rapport aux autres secteurs STS ou SHS, comme dans toutes les universités, les EC sont quelques peu écartelés entre toutes leurs obligations...

Conseils de perfectionnement : composition fonctionnement impact réel et participation des étudiants

Une réflexion est actuellement menée en particulier à l'IUT pour consolider et harmoniser les pratiques relatives aux conseils de perfectionnement au sein de l'IUT. Une réflexion du même type va être menée au sein de l'Université de Paris, afin d'harmoniser des principes de fonctionnement qui diffèrent du fait d'une culture d'établissement un peu différente.

Evaluation des enseignements

Il en sera de même pour l'évaluation des enseignements qui à Paris Descartes se fait par l'OVE sous la houlette d'un chargé de mission. Mais bien évidemment au sein de l'Université de Paris il y aura un travail à faire d'harmonisation des pratiques.

Suivi de l'acquisition et de l'évaluation des connaissances et des compétences

Il est prévu au sein de l'université de Paris d'utiliser un e-portfolio, si possible dès la rentrée prochaine.

Secteur SHS

Master création artistique : intitulé peu lisible, proposition par le HCERES d'intitulé : master arts thérapie.

Il est à noter que lors du dernier contrat il avait été demandé l'intitulé Art thérapie et que celui ci avait été refusé par la DGESIP, d'où la demande de cet intitulé « Création artistique » qui semblait le plus proche au sein de la nomenclature. Bien entendu si il nous est maintenant conseillé de demander une dérogation et de reprendre l'intitulé d'origine qui avait été refusé, cela ne pose évidemment aucun problème.

Secteur STS

Aucune information n'est fournie sur les FG DFA en études médicales, pharmaceutiques, odontologiques et maïeutiques.

Effectivement, compte tenu des nombreuses modifications du cadre national de ces formations (que ce soit à l'entrée, ou que ce soit l'internat et le second cycle) il a été jugé préférable d'attendre que tout cela soit stabilisé.

Absence de projet détaillé qui concernerait spécifiquement le domaine STS et qui permettrait y d'apprécier les liens avec les autres champs de formation

Effectivement c'est au futur établissement et à ses facultés de co construire le projet stratégique. Cette co-construction est nécessaire à la stabilisation de l'ensemble du nouvel établissement. Il était donc impossible de décider en interne à chaque établissement du projet stratégique du domaine considéré.

Relations avec le monde de la recherche et de l'entreprise à consolider par la mise en place effective de conseils de perfectionnement.

Effectivement une réflexion va être menée au sein de l'Université de Paris, afin d'harmoniser des principes de fonctionnement des conseils de perfectionnement qui diffèrent du fait d'une culture d'établissement un peu différente, et d'améliorer ainsi les relations avec le monde de la recherche et de l'entreprise.

Veiller à ce que l'offre de formation ne présente qu'une mention par intitulé pour les licences math, info et sciences pour la santé, qui sont significativement différentes.

Effectivement, elles sont différentes donc il y aura des licences de site (parcours) au sein de chacune de ces mentions portées par l'Université de Paris

LP Métiers du numériques : conception développement et réalisation web : problème de conformité à l'arrêté de 1999

Nous sommes ravis d'apprendre l'acceptation de cette accréditation. Cependant, la maquette et les volumes horaires sont conformes aux attendus de toute LP.

LP maintenance médicale et biomédicale.

Il est à noter e pourcentage d'intervenants extérieurs est porté à 30% depuis la rentrée 2018 et que les MCC sont bien conformes à l'arrêté du 17 novembre 1999, chapitre 2 (elles l'étaient déjà mais cela avait mal été formulé dans le dossier d'auto-évaluation)

A

Monsieur Michel Cosnard
Président
HCERES
2 rue Albert Einstein
75013 Paris

Paris le 14 janvier 2018

CC/NCJ/DM -006

Objet : rapport final – derniers commentaires

ALL : licence art du spectacle

-précisions concernant le paragraphe suivant (p. 4) :

De même, la licence Arts du spectacle se propose de mettre en place des groupes dédiés pour mieux accompagner les étudiants de cinéma au sein des enseignements méthodologiques et linguistiques ou de mieux exploiter la plateforme Moodle. Rien n'est cependant indiqué sur les moyens mis en œuvre pour rendre leur utilisation plus efficace.

L'UFR LAC a accepté au printemps 2018 la création dans notre Licence à compter de la rentrée 2019 de 6 nouveaux groupes, également répartis sur chacun des semestres, ce qui représentera une amélioration notable des conditions d'apprentissage dans notre formation. À titre d'exemple, pour le cours d'analyse filmique de L1 au premier semestre, fondamental sur le plan méthodologique, la création d'un 4e groupe permet de ramener les effectifs de 50-55 inscrit.e.s en moyenne à 40, et donc d'assurer un meilleur suivi des étudiant.e.s en difficulté. Cinq autres cours (au statut CMTD) rassemblant actuellement 80-90 étudiant.e.s pourront également être dédoublés. Concernant l'enseignement de méthodologie universitaire "pure" de L2, assuré par les collègues de lettres, une réorganisation testée dès cette année avec succès permet de réserver désormais deux groupes minimum aux étudiant.e.s de cinéma (jusqu'alors dispersé.e.s dans une dizaine de groupes), ce qui facilite sensiblement la prise en compte de leurs attentes et besoins spécifiques.

-bi-licences : SHS (p.8)

Le département d'histoire a répondu avec souplesse et promptitude à la récente **proposition de validation CFVU** pour des bi-licences comme formation indépendantes. Et ces formations ont été conçues comme telles. Elles visent à une **recherche d'équilibre en ECTS** entre deux disciplines, chacune correspondant à un **bloc de compétences** pour chaque semestre, et répond donc pleinement à l'**arrêté du plan licence**. C'est donc une différence essentielle avec les anciens parcours majeure/mineure. Chaque bi-licence a son utilité propre et vise à répondre à la question de la **professionnalisation** : la licence histoire-géographie est conçue comme adaptée à la préparation des concours MEEF ; les licences d'histoire-allemand et d'histoire-anglais sont notamment destinées à permettre une meilleure **préparation aux masters et aux concours** ; la licence lettres-histoire permet le développement d'enseignements (en grec notamment) devenus rares à l'échelle nationale et ouvre

aux métiers du patrimoine. Contrairement à ce qui est dit page 8, il ne s'agit pas de reproduire l'existant : nous proposons des **nouveautés** (préparation aux concours administratifs, UE professionnalisantes de version, retrait d'UE de linguistique). En outre, la bi-licence d'histoire-allemand permet de répondre à la disparition décidée par Paris 3 de la double licence histoire-allemand, alors même que l'UFR EILA ne peut proposer de diplomation en licence.

Des bi-licences avaient été développées par l'Université de Paris Sorbonne avec succès, alors que l'Université de Paris I avait fait le choix de double-licences. Nous nous en sommes inspirés. Ces nouveaux dispositifs permettent de renforcer notre attractivité : désormais les étudiants auront un **diplôme sur lequel apparaîtra la mention de cette formation**. La condition étant que l'affichage soit clair et précis sur le site de Parcoursup – c'est du reste un objet d'inquiétude au regard de ce qui apparaît à ce jour. Notre objectif est que ces bi-licences ne soient pas des annexes (comme l'étaient les parcours majeures/mineures), mais deviennent l'une des **vitrines de nos formations**, qu'elles renforcent l'**intégration de notre UFR** (parcours histoire-géographie), ouvrent à de nouvelles **collaborations interdisciplinaires avec EILA, LAC et EA** dans le cadre de la nouvelle faculté sociétés et humanités qui est en train de se dessiner au sein de l'Université de Paris.



Christine Clerici
La Présidente

université
PARIS
DIDEROT
PARIS 7

Christine CLERICI

Les rapports d'évaluation du Hcéres
sont consultables en ligne : www.hceres.fr

Évaluation des coordinations territoriales

Évaluation des établissements

Évaluation de la recherche

Évaluation des écoles doctorales

Évaluation des formations

Évaluation à l'étranger



2 rue Albert Einstein
75013 Paris, France
T. 33 (0)1 55 55 60 10

hceres.fr

[@Hceres_](https://twitter.com/Hceres_)

[Hcéres](https://www.youtube.com/Hceres)